

# CONGRES NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

\*\*\*\*\*

## DECLARATION D'ACTION CIVIQUE De Châteauroux 2007

<h3>L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DANS LA NATION</h3>
---

En ce congrès national 2007, nous, membres de l'U.N.C. et de l'A.E.V.O.G., avons été appelés à réfléchir sur la place de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS dans la Nation.

Un thème de réflexion qui nous incite à réaffirmer, alors que nous préparons le 90<sup>ème</sup> anniversaire de notre grand mouvement national et solidaire, d'où nous venons, ce que nous représentons et ce vers quoi nous voulons aller !

### I – NOTRE CREATION

L'importance de notre association et sa place prépondérante dans le monde combattant français et international ne peuvent s'expliquer valablement et se comprendre sans un retour sur son développement et son histoire depuis sa création dans les derniers mois de la Grande Guerre de 1914-1918 et même dès 1917.

La rencontre de deux hommes d'exception, le bienheureux Père BROTTIER et Georges CLEMENCEAU qui ont su aller l'un vers l'autre pour soutenir, dans le retour à la vie civile, ceux qui revenaient de l'enfer des combats dans un élan de solidarité à la hauteur de leurs souffrances, a favorisé la création de notre association ouverte à tous dans le respect mutuel et la tolérance, condition essentielle pour des êtres différents afin de travailler ensemble pour le bien commun.

.../...

L'U.N.C. était née et sa devise « UNIS COMME AU FRONT », proposée par son premier président, le Général Léon DURAND, autorisait de croire et d'espérer en la pérennité de ce nouveau rassemblement de tous ceux qui, ayant participé à la défense de notre pays en temps de guerre et également en temps de paix, se sentent dépositaires d'une partie du patrimoine national qu'ils ont la volonté de sauvegarder et de transmettre, le moment venu, aux jeunes générations.

## **II – ET AUJOURD'HUI**

L'U.N.C. est la seule association à réunir des combattants de toutes origines et idéologies confondues. Un accueil de tous, quelles que soient leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques ! Mais aussi les épouses qui ont subi les dures conséquences des guerres et les veuves et orphelins qui ont dû faire face à la vie en toutes circonstances.

Cette situation remarquable et remarquée nous confère l'extrême obligation de continuer les actions qui sont celles définies et préconisées par nos fondateurs.

Nous nous y sommes engagés et nous poursuivons cet engagement sans démagogie et avec une volonté déterminée, conscients de nos devoirs et de nos responsabilités dans des domaines qui touchent à la législation et l'action sociale, à l'action internationale et surtout à l'action civique et morale !

En premier lieu, la législation, codifiant les droits acquis de longue date au fil des ans, droits intangibles dans le cadre du droit imprescriptible du droit à réparation ; puis l'action sociale, sous toutes ses formes, poursuivie et constamment développée en fonction des transformations de la société dans laquelle nous vivons et qui doit rester une vocation essentielle de notre union, à laquelle s'ajoute un important chapitre humanitaire en faveur de nos frères d'armes, anciens combattants des pays qui furent sous la souveraineté française et sont depuis quelques décennies devenus indépendants.

Ensuite, l'action internationale, basée sur la réconciliation entre les associations de combattants et victimes de guerre étrangères, anciens alliés et anciens adversaires, en privilégiant les organisations européennes.

Faut-il rappeler qu'après avoir fondé, en 1920, la Fédération Interalliée des anciens combattants, l'U.N.C. est à l'origine de la C.E.A.C. (CONFEDERATION EUROPEENNE DES ANCIENS COMBATTANTS), ce qui lui confère une dimension privilégiée dans l'espace européen et un rayonnement international qui contribue à celui de la France, renforcé par présence de sections implantées dans le monde entier du Pacifique, au Québec en passant par le continent Africain où nos amis de l'U.N.C. Afrique dont le président, le capitaine Hassane DIALLO, est aujourd'hui parmi nous et sont nos partenaires fraternels et fidèles.

.../...

Alors, oui ! Nous pouvons affirmer que « *le soleil ne se couche jamais sur l'U.N.C.* » !

Il reste que l'action civique et morale est pour notre mouvement la mission déterminante. Une mission contre toutes les formes d'agressions de l'intérieur comme de l'extérieur. Un combat pacifique pour les valeurs essentielles et leurs symboles ! Qui ont fait et font encore aujourd'hui la grandeur, le rayonnement universel de notre pays et l'affirmation de son identité !

Ces valeurs fondamentales, étroitement liées à la civilisation européenne, sont fondées sur la philosophie grecque, le droit romain et l'esprit du christianisme qui règle le comportement humain dans tous les domaines de la vie !

- Le respect et la dignité de la personne, source pour chacun des devoirs auxquels il ne peut se soustraire et des droits qui, intimement liés, fondent la responsabilité de la personne humaine, ce qui exclu toute forme de xénophobie et de racisme,
- Le respect de la vie physique, intellectuelle, morale et spirituelle,
- Le respect de la liberté, d'une liberté qui respecte celle des autres et ne gêne en rien l'exercice de leurs responsabilités,
- Le respect de la vérité, le devoir de la rechercher et de la transmettre avec fidélité et objectivité.

Dans cet esprit, nous agissons à l'U.N.C. pour la défense et la transmission de la mémoire véridique, trop souvent déformée par malveillance intellectuelle des détracteurs de l'Histoire, agents permanents du dénigrement systématique !

« L'Histoire, toute l'Histoire, rien que l'Histoire »... « L'U.N.C. est mémoire vivante ».

Une mémoire vivante qui se fonde sur une vision large et objective des événements, images objectives et vraies resituées dans leur contexte du moment avec rigueur et honnêteté !

Nous rejetons toute forme de désinformation préjudiciable à l'unité de la cohésion nationale !

### III – L'AVENIR

L'U.N.C., en raison de sa glorieuse origine, de l'exemple et de la rigueur qu'elle donne dans l'accomplissement de ses multiples tâches, des combats qu'elle a menés, de l'autorité qui lui est reconnue dans tous les domaines, en raison aussi des liens qu'elle a établis dans un esprit d'ouverture avec les associations représentatives du même courant de pensée que le sien, enfin parce que nous sommes apolitiques sans être neutres, indépendants à l'égard de la puissance publique, tout en excluant la démagogie, l'U.N.C. possède tous les atouts majeurs qui l'autorisent à avoir confiance en son avenir !

Cet avenir nous appartient. Il sera ce que nous le ferons et nous le ferons avec les nouvelles générations :

- Ceux qui ont été engagés ou le sont encore dans les opérations extérieures, menées par l'armée française dans le monde, missions humanitaires, missions de paix, forces positionnées de coopération et protection bilatérale des populations !
- Ceux aussi qui, dans le cadre du service national, ont assuré pleinement la sauvegarde de notre indépendance et de nos libertés dans une période de cruciale pour la paix du monde.

Tous sont totalement des nôtres et, en vérité, ce sont ces soldats d'hier et d'aujourd'hui qui transmettront le flambeau de notre idéal patriotique !

Ils assureront la pérennité de notre grande et vénérable association, corps intermédiaire incontournable dans la Nation et dont le destin ne pourra jamais être dissocié de celui de la France !

J'ajouterai pour conclure ces propos du Président Général G. LEBEC au congrès national à BREST... en 1935 ! « *L'U.N.C. est une grande force morale entièrement libre et indépendante mise au service de la France* ».

C'est encore vrai en ce début du XXIème siècle ! Nous en sommes conscients et, fidèles à sa doctrine « *servir et non se servir* », nous continuerons l'œuvre que nos grands anciens ont entrepris depuis bientôt 90 ans ! Parce que nous sommes « fiers » d'appartenir à l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS.

Claude LE BARILLIER  
Vice-Président National  
Président de la Commission Nationale  
d'Action Civique